



CONGRÈS RENNES 2018

Préparer le congrès

SOMMAIRE

1. Le syndicalisme des retraités **PAGE 2**
2. Loi ASV : la question des aidant-e-s **PAGE 3**
3. Rôle du syndicalisme dans la construction d'alternatives **PAGE 4**
4. Attentes par rapport au syndicat et activité de la fédération **PAGE 5**
5. Expression libre **PAGE 6**

Le prochain congrès du SNES-FSU aura lieu à Rennes en mars 2018. Il aura pour tâche de transcrire, à partir du travail des commissions et des débats en plénière, ce que seront les mandats de notre syndicat pour les trois années à venir. Mais la tenue du congrès ne représente que la phase finale d'un processus amorcé bien en amont. Dans chaque académie, des congrès académiques, ouverts aux délégués de tous les établissements et des sections de retraités, permettront de réunir des collègues divers afin de débattre des propositions contenues dans les prérapports, amender, ajouter des questions, désigner les délégués au congrès national. Les syndiqués, délégués des établissements, secrétaires de S1 auront eux-mêmes en premier lieu organisé des réunions dans leur établissement ou leur section de retraités afin d'associer le maximum de collègues à la préparation du congrès.

Cette contribution du plus grand nombre à la vie syndicale et à la réflexion collective est essentielle pour que le SNES-FSU continue, à partir des questions de métier largement partagées, à intervenir auprès des différentes instances, que ce soit à l'Éducation nationale ou à la Fonction publique, continue aussi à traiter des questions sociales dans toutes leurs dimensions, à élaborer revendications et modalités d'action. Or, les effets du management et de nombreuses réformes ont fortement accru la charge de travail, accentué l'individualisme, obéré les possibilités de collectif. L'activité syndicale s'en ressent et plus rares se font les réunions dans les établissements, notamment pour préparer le congrès. Pourtant chacun y a sa place, chaque expertise est précieuse : pour faciliter l'implication la plus large dans les débats, chaque section d'établissement et S1 de retraités est destinataire de ce cahier d'échange recensant les principales questions qui seront traitées à Rennes, comportant une brève présentation et un questionnaire.

Des questions peuvent être ajoutées, tout n'est pas forcément à traiter partout, le but est bien que ce soit la parole des collègues qui nourrisse l'élaboration des positions syndicales. Des synthèses seront faites des remontées des établissements et des sections de retraités afin de restituer la teneur des discussions et nourrir les écrits académiques et nationaux.

Le SNES-FSU, c'est vous, c'est la majorité des collègues. Dans une période pleine d'interrogations et de probables évolutions, faisons en sorte que la parole collective soit la plus forte possible. ■

Frédérique Rolet, secrétaire générale

MÉTHODE DE TRAVAIL

Ce cahier propose quelques thèmes débattus dans la communauté éducative. Vous pouvez en traiter tout ou partie, en proposer d'autres, vous exprimer sous forme d'une rubrique ouverte. La version numérique est enrichie de liens vers des ressources. Vous pouvez répondre sous forme numérique ou papier. Les retours feront l'objet d'une synthèse qui sera restituée aux sections académiques du SNES-FSU ainsi qu'à l'ensemble des syndiqués dans *L'US* et en ligne. Elles permettront aussi l'élaboration des textes de congrès.

Contact et envoi d'une **réponse numérique** : secgene2@snés.edu

Envoi d'une **réponse papier** : Préparer le congrès – SNES-FSU, Section nationale – 46, avenue d'Ivry, 75436 Paris Cedex 13

Retour avant le 20 octobre 2017

Académie : S1 Retraités :

CONSTATS

Dans un contexte français de faible syndicalisation, environ 20 % des collègues adhèrent au SNES-FSU et 45 % votent pour lui. Cependant, on note une difficulté plus grande à fédérer les luttes d'établissements, à mobiliser les collègues autour d'objectifs collectifs.

PISTES DE RÉFLEXION

Le SNES-FSU répond-il aux attentes de ses syndiqués ? des personnels ? Doit-il développer de nouveaux services, outils ? lesquels ? à destination de qui ?

Y a-t-il des sujets sur lesquels les syndiqués sont insuffisamment informés ?

Donne-t-il une visibilité assez grande de l'activité de sa fédération, la FSU ? Comment développer le rôle de la FSU dans l'établissement ?

Comment le SNES-FSU peut-il mieux aider les syndiqués à agir localement ?

En ce qui concerne les prises de décision, comment renforcer la prise de décision collective ? Le SNES-FSU appelle-t-il trop ou pas assez à la grève ? Faut-il privilégier d'autres modalités d'action ? Lesquelles ?

PROPOSITIONS DU SNES-FSU

- Le SNES-FSU entend renforcer le rôle des sections d'établissement car c'est son implantation sur le terrain qui fait sa force.
- Le SNES-FSU est pleinement investi dans l'activité de sa fédération la FSU pour intervenir sur toutes les questions Fonction publique et transversales (protection sociale, droits des salariés, etc.).

A series of horizontal dotted lines for writing.